

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 12

Artikel: Kossuth
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Montriond-le-Crêt et les voleurs de café.

Un de nos anciens abonnés, de Lausanne, a eu l'amabilité de nous communiquer les curieux détails qu'on va lire.

Monsieur le rédacteur,

Votre article sur le crêt de Montriond, que le *Conteur vaudois* a inséré samedi dernier, me remet en mémoire un épisode assez curieux qui démontra jadis l'utilité de ce monticule comme poste d'observation pour la police du lac Léman.

C'était vers 1840.

Les chemins de fer n'existaient pas encore dans le canton de Vaud et tout le trafic commercial de Lausanne avec le midi de la France, Marseille et Bordeaux, se faisait par le lac, de Genève à Ouchy.

A cette époque, Ouchy avait un mouvement de marchandises assez important; une douane, des entrepôts et plusieurs maisons d'expéditions et « de roulage » y étaient établies.

Je m'imagine que l'animation devait être grande dans ce vieux port à l'arrivée des grandes cochères, chargées de marchandises, qui amenaient les produits d'outre-mer et repartaient avec des chargements de vins et autres produits vaudois.

A ce moment-là, la maison des frères K..., négociants à Lausanne, avait déjà acquis une grande importance. Elle recevait de Marseille, par Genève et Ouchy, des envois réguliers de café, de sucre, d'épices diverses et autres produits exotiques.

Les sacs, caisses et ballots de toute nature se chargeaient à Genève, et le patron de la barque recevait de l'expéditeur un bulletin indiquant les poids, et qu'il devait remettre à Ouchy, aux destinataires, en même temps que leurs marchandises.

Or, depuis quelque temps, les frères K... constataient une différence sensible sur leurs envois de café, entre le poids accusé sur le bulletin au départ et celui qu'ils reconnaissaient à Ouchy.

Ils en avaient fait plusieurs fois la remarque au patron de la barque, lequel

trouvait toujours mille excuses pour justifier le déficit.

Tantôt c'était la grande chaleur qui, pendant l'été, desséchait le café, diminuait son poids; tantôt ces misérables nègres, qui s'entendaient si mal à fermer les sacs, et à la négligence desquels il fallait attribuer la perte, en route, de la précieuse fève, ou mille autres raisons du même genre.

Le patron avait réponse à tout.

Tôt ou tard cependant la vérité devait apparaître, car le méchant fait une œuvre qui le trompe.

A cette époque, la campagne de Montriond-le-Crêt était habitée par un rentier, M. H..., parent des frères K...

M. H..., qui avait des loisirs, les occupait à observer, au moyen d'une grande lunette installée sur le crêt, ce qui se passait sur le lac.

Il avait fini par connaître dans leurs moindres détails tous les chalands, barques et cochères qui sillonnaient ses eaux.

Par une belle après-midi de mai 1840, M. H... était à son poste d'observation et se trouvait fort intrigué des allées et venues de l'équipage d'une barque qu'il observait en plein lac. Le patron, aidé de son premier, décousait habilement des sacs de café, en prélevait une certaine quantité, et, sa besogne accomplie, il les replaçait dans le meilleur ordre sur le pont du bateau.

Ces sacs portaient la marque des frères K...

Sans perdre une minute, M. H... monte à Lausanne, se rend auprès de ses parents et les met au courant de ce qui se passe.

Accompagnés de M. H..., les frères K... descendent à Ouchy et ne tardent pas à apercevoir la barque qui cinglait tranquillement vers le port.

Le gendarme de piquet avait été prévenu, et les mesures étaient prises pour se saisir des coupables.

— Vous amenez nos trente sacs de café, dit M. K... au patron, au moment où celui-ci met pied à terre.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, faites décharger sans retard, nous sommes pressés de les recevoir.

— A vos ordres, monsieur.

Une demi-heure après, les sacs étaient débarqués, et l'on constatait un manquant de dix livres sur le poids total.

— C'est incompréhensible! d'où vient ce déchet? s'écrient MM. K.

— Qu'en sais-je. En tous cas, vous devez bien croire que ce n'est pas moi qui y ai touché à vos cafés. Je suis un honnête homme.

— C'est ce que nous allons voir. Gendarme, faites votre devoir et inspectez la barque!

— Je m'y oppose, riposte le patron.

— Vous voyez bien que vous êtes coupable, s'écrie M. K..., puisque vous vous refusez à ce que nous constatons votre innocence. Allons, évacuez la barque avec vos gens et laissez champ libre au gendarme.

— Vous me prenez pour un voleur!... Je saurai bien retrouver celui qui m'a dénoncé.

Un instant après, le gendarme déposait sur le quai les dix livres de café dérobé.

Inutile d'ajouter que le patron et son aide purgèrent par la prison leur amour du bien d'autrui.

Malgré toutes ses recherches, le patron de la barque ne put jamais découvrir par qui il avait été trahi.

Kossuth.

Le célèbre révolutionnaire hongrois, dont tous les journaux nous entretiennent aujourd'hui, est né le 27 avril 1806. Il appartient à une noble famille de la Croatie. On sait que la Croatie est située au N.-E. de la mer Adriatique, et qu'une partie de ce pays appartient à l'Autriche-Hongrie.

Kossuth, dont le père était sans fortune, étudia le droit et se fit recevoir avocat en 1826, profession qu'il exerça momentanément à Pesth, en 1831. L'année suivante, il débuta dans la politique; puis il fonda un journal, la *Gazette de la Diète*, qui, copiée à la main, et tirée à 100 exemplaires seulement, était envoyée dans les comitats.

Cette publication, écrite avec esprit et patriotisme, fut la première qui porta à la connaissance du public les délibéra-

tions de la diète de Presbourg. Elle développa dès lors puissamment l'esprit public en Hongrie. Le gouvernement, alarmé, fit interdire le journal; son rédacteur, poursuivi, fut condamné à quatre ans de prison. Un an après, le gouvernement dut céder devant l'indignation que cette condamnation avait soulevée, et relâcher le prisonnier, qui fonda un nouveau journal, et continua résolument la lutte, tendant à la séparation totale de la Hongrie et de l'Autriche.

La Révolution du 24 février 1848, qui avait chassé de Paris la dynastie d'Orléans, résonna dans toute l'Europe comme un tocsin, appelant les peuples à se soulever contre le despotisme.

Membre de la diète de Pesth, où il soutenait depuis un an un programme libéral, en même temps qu'il le défendait dans son journal, la plume à la main, Kossuth se mit à la tête du mouvement produit par la nouvelle de la proclamation de la République en France.

Sous son impulsion et comme par enchantement, une milice nationale s'organisa, et, au mois de mars, il fit son entrée dans Vienne à la tête d'une députation qui réclamait la création d'un ministère spécial hongrois.

La population lui fit un accueil enthousiaste, et c'est escorté par les acclamations de la foule, qu'il pénétra dans le palais impérial. A ce moment, l'empereur d'Autriche était affolé. Le fameux prince de Metternich, qui gouvernait depuis tant d'années, avait dû s'enfuir précipitamment. La politique de résistance avait disparu avec lui.

Kossuth obtint ce qu'il demandait et, deux jours après, il devenait ministre des finances du nouveau cabinet hongrois.

Mais M. de Metternich n'avait pas emporté dans son exil les procédés cauteleux de la monarchie autrichienne.

N'osant pas attaquer de front le sentiment national hongrois, le gouvernement autrichien se servit d'un colonel, nommé le Ban Jellachich, qu'il nomma gouverneur de la Croatie, avec la mission secrète d'amener des hostilités entre les Croates et les Hongrois.

Pour éviter un conflit, la diète hongroise accepta d'abord cette nomination.

Jellachich riposta par la défense aux Croates d'entrer en relations avec les Hongrois, ce qui amena la diète à prononcer sa destitution.

Mais il n'en tint aucun compte et, poussé en dessous par l'empereur, certain de l'impunité, le Ban envahit la Hongrie, livrant au pillage les villages dont les habitants furent massacrés.

C'est en vain que Kossuth supplia le gouvernement impérial de faire cesser ces choses; à Vienne, on ne tarda pas à lever le masque et, après avoir, à l'origine, fourni mystérieusement des armes à Jellachich, l'empereur le soutint au grand jour.

Il fallait laisser forger des chaînes nouvelles, ou se décider à l'insurrection pour défendre, les armes à la main, la liberté menacée.

Le 18 juillet 1848, Kossuth monta à la tribune et expliqua la situation dans un long discours.

Il montra la duplicité autrichienne en opposition avec l'extrême modération du Ministère hongrois; et il signala la grandeur du péril imminent.

Son discours se termina par la demande d'une levée de 200,000 hommes et d'un crédit de cent millions de francs.

La conclusion en fut accueillie avec des applaudissements frénétiques. Le sort en était jeté; et la fortune de la guerre allait décider.

Des deux côtés, on se prépara à la lutte. Jellachich fut nommé commandant en chef par l'empereur, tandis que la Diète investissait Kossuth de la présidence du Comité de la Défense nationale, avec les pouvoirs les plus étendus.

Comme chef d'un gouvernement révolutionnaire, Kossuth déploya une activité incroyable pour organiser une armée et enflammer le patriotisme.

Par d'incessants voyages dans toutes les parties du pays, il excitait les ardeurs populaires.

Au début, le succès sembla couronner ses efforts; et la couronne impériale devenait vacillante, lorsque l'empereur de Russie, Nicolas, envoya une armée au secours de l'Autriche.

Ayant sollicité en vain l'appui de l'Angleterre et de la France, voyant qu'on était sourd à Paris comme à Londres, Kossuth eut un instant la pensée de s'appuyer sur les Russes pour affranchir son pays du joug autrichien et lui faire conquérir son autonomie.

Il essaya en vain d'entamer des négociations avec le commandant en chef russe, le maréchal Paskiewitch, pour placer la couronne de Hongrie sur la tête d'un grand-duc russe.

N'ayant pas réussi, voyant tout perdu, il se décida de passer en Turquie en écrivant à un de ses généraux les belles paroles suivantes: « Pour moi, la guerre n'est pas un but mais un moyen de sauver la patrie. Si je ne vois pas la possibilité de me rapprocher de ce but, je ne veux pas donner la main à la continuation de la guerre, rien que pour la guerre. »

Exilé, proscrit tantôt aux Etats-Unis,

tantôt en Angleterre, Kossuth forma à Londres avec Mazzini et Ledru-Rollin un pacte international et démocratique pour réveiller en Europe le mouvement révolutionnaire.

Leurs moyens d'action étaient faibles, néanmoins ils épouvantaient les rois.

Le cours des événements n'a pas permis à Kossuth de rentrer dans sa patrie et de fouler vivant ce sol hongrois qu'il a tant contribué à affranchir du joug autrichien.

L'aspirant chasseur à tséva.

Dào teimps iò lè militéro que portà-vont lo fusi n'étiot pas ti dè la méma compagni, coumeint ora, lè valottets ein àdzo d'étrè recrutà et qu'aviont einvià d'étrè dein lè grenadiers ào bin dein lè vortigeu, dévessont gaillà sè dèmenà lè dzo dévant l'avant-revua, et se n'aviont pas on assesseu, on majo, on grand conseiller, enfin quiet! on homme hiaut pliacci, po lè recoumandà ào capitaino, c'étaì bin on n'hazà se l'étiot prài, et bon grà, mau grà, faillàì eintrà dein lè mouscatéro. Po étrè dein lè grenadiers, n'ia pas! faillàì avàì la mésoura, et lè petits botassons lài sondzivont pas; mà lè grands lulus fasont tsemin et mannaire po poàì portà clliaò ballès z'épolettès rodzès. Et pi, on grenadier, cein n'étàì pas rein, allà pì! Lè ballès gaupès ein étiot totè foulès. Ti lè petits compagnons ariont volliu étrè dein lè vortigeu; mà coumeint n'ein faillàì pas tant, l'étàì prào molési dè lài eintrà. Renasqu'avont ti d'eintrà dein lè mouscatéro hormi clliaò qu'aviont einvià dàì galons; kà lè mouscatéro étiot lo gros moué et l'étàì pe ési d'étrè pe vito caporat. Po lè z'armès espécialès, faillàì assebin sè budzi on bocon; po étrè carabinier, on fasàì l'essai et ne faillàì pas étrè on bedan po cein que la carabina, la pu tra, lo pliomb et la flasquà cotàvont gros. Lè caloniers dévessont étrè dàì grands diablo, et n'ein étàì pas quoui volliàvè; et po étrè chasseur à tséva, faillàì avàì on applià et onna grossa courtena.

On dzouveno luron, à quoui la mounia ne fasàì pas défaut, avàì einvià d'eintrà dein lè chasseur à tséva, et po étrè pe sù dè se n'affèrè, ye va trovà son vesin avoué quoui l'étàì ami et qu'étàì maréchat-dàì-logi.

— Tè faut mè bailli on coup dè man, se lài fà; y'é einvià d'étrè dein la cavaléri; ne porrià tou pas derè on mot ào capitaino por mè.

— Bin se te vao! Ye vé justameint à Lozena deçando; vins avoué mè, et n'adrein lo trovà.

On étàì ào màì dè fèvràì; fasàì frài, et sè faillàì veti po sè preservà. Noutron gaillà avàì dàì grossès metannès que sa mère-grand lài avàì brotsi, et lè met, coumeint dè justo.